

## Brahim Kobbi, secrétaire général de la FTUSA

« Pour les prochaines années, le secteur des assurances connaîtra certainement des évolutions significatives dans plusieurs branches d'assurances »

Dans cet entretien, M. Brahim Kobbi, secrétaire général de la Fédération tunisienne des sociétés d'assurances (FTUSA) analyse l'évolution du secteur. Etat des lieux, réformes, perspectives d'avenir, ... tout y passe.

✓ **L'Economiste Maghrébin** : Quelles sont les réalisations du secteur des assurances au titre de l'année 2007 et au premier semestre 2008 (primes émises, taux de pénétration, résultat, ... ) ?

✓ **Brahim Kobbi** : En 2007, les primes émises par les entreprises tunisiennes d'assurances (affaires directes et acceptations) ont atteint 878,028 MDT contre 801,139 MDT en 2006 et 712,019 MDT en 2005, soit un taux de croissance de 9,60% en 2007 contre 12,52% en 2006. Le taux de croissance le plus élevé est réalisé au niveau de l'assurance vie. Il se situe à 21,49% en 2007. Le taux de pénétration de l'assurance tunisienne dans l'économie nationale demeure faible. En effet, ce taux est passé de 1,91% en 2005 et 1,95% en 2006 à 1,96% en 2007.

Par ailleurs, la prime d'assurance moyenne par habitant connaît une augmentation significative. Elle est passée de 71,202 MDT en 2005, à 79,227 MDT en 2006 et à 85,871 MD en 2007.

Les indemnités payées aux assurés (ménages et entreprises) ont atteint le montant de 462,654 MDT en 2007 contre 466,380 MDT en 2006 et 426,476 MDT en 2005. Les frais de gestion, pour leur part, ont atteint 151,910 MDT en 2007 contre 126,058 MDT en 2006.

Les provisions techniques représentant les fonds réservés pour payer les indemnités dues aux sinistres non encore réglés, se sont élevées à 1672,315 MDT en 2007 et 1499,486 MDT en 2006. De ce fait, les résultats techniques consolidés provisoires des entreprises d'assurances ont dégagé un résultat technique excédentaire de 93,906 MDT en 2007 contre 29,208 MDT en 2006.

Ces résultats satisfaisants contribuent certainement à la consolidation et à l'amélioration de l'assise financière des entreprises d'assurances et de ce fait, ils ren-

forcent davantage leur solvabilité.

✓ **Comment s'annonce l'année 2008?**

✓ **Durant l'année 2008**, le secteur des assurances pourrait connaître les mêmes évolutions qu'en 2007 sauf sinistres extraordinaires. Le chiffre d'affaires durant le premier semestre 2008 a enregistré une croissance de 8% passant ainsi d'un montant de 490,1 MDT au 30 juin 2007 à 529,1 MDT au 30 juin 2008. Les sinistres réglés ont augmenté de 9,80%, passant d'un montant de 214,700 MDT à 235,800 MDT durant la même période.

✓ **Le secteur connaît un développement certain marqué en avant-plan par la diversification de l'activité et le développement des branches maladie, vie et bancassurance. Quel état des lieux dressez-vous à cet égard?**

✓ **Le secteur des assurances** joue un rôle très important dans l'économie nationale. En effet, l'assurance offre à la fois aux individus et aux entreprises les couvertures nécessaires permettant de les protéger contre les risques inhérents à la vie humaine et les risques qui pourraient affecter leurs patrimoines. Dans le but d'améliorer les services rendus aux assurés et de renforcer son rôle dans la collecte de l'épargne longue, les pouvoirs publics ont élaboré un plan de réformes visant la promotion et la diversification des ses activités et sa mise à niveau afin de le préparer à affronter la concurrence étrangère après l'adhésion de la Tunisie à l'OMC et la signature de l'accord de partenariat avec l'Union européenne. Ce plan comporte plusieurs axes et mesures qui ont été mis en place progressivement. Les actions réalisées sont importantes et ont trait notamment au :

- cadre réglementaire : un code des assurances a été promulgué; il a précisé les droits et les obligations des parties au contrat d'assurance et a fixé le mode de



fonctionnement des métiers d'assurances: entreprises d'assurances et de réassurance, intermédiaires et experts en assurances ;

- renforcement de l'Association professionnelle des entreprises d'assurances;
- consolidation et assainissement de la situation financière des entreprises d'assurances : augmentation du capital social minimum des entreprises d'assurance et modification du mode de calcul de la marge de solvabilité ;
- institution d'un plan comptable spécifique à l'activité d'assurance ;
- développement de plusieurs branches d'assurances: assurance construction, assurance crédit à l'exportation, assurance agricole et assurance vie ;
- création d'un fonds des assurés;
- renforcement des circuits de distribution de l'assurance : institution de la bancassurance et de la poste-assurance ;
- réforme de l'assurance maladie ;
- institution d'un régime spécifique d'indemnisation des dommages corporels des victimes des accidents de la circulation ;
- institution d'une autorité de contrôle indépendante.

L'assurance vie a connu durant les dix dernières années une évolution moyenne de 12%. Les primes émises ont enregistré en 2007 un taux de croissance de 21,49% (elles s'élèvent en 2007 à 95,256 MD contre 78,408 MD en 2006). Cette évolution est réalisée à la fois grâce aux avan-

tages fiscaux, aux nouveaux modes de distribution (la bancassurance et la post-assurance) et aux efforts des entreprises d'assurances effectués dans le domaine de la publicité.

Pour la branche assurance agricole, des mesures ont été mises en application pour la branche assurance agricole dans le but de l'amélioration des taux de couverture de l'activité agricole par des formules d'assurances adaptées aux besoins des agriculteurs. En outre, la loi de décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 a exonéré les contrats d'assurances souscrits auprès de toutes les entreprises d'assurance et relatifs aux risques agricoles

et de pêche de la taxe unique sur les assurances.

✓ **Quelles sont les perspectives de développement pour les prochaines années?**

✓ Pour les prochaines années, le secteur des assurances connaîtra certainement des évolutions significatives dans plusieurs branches d'assurances. La croissance économique de la Tunisie engendrera des demandes additionnelles d'assurance. Les mesures prises ou les réformes introduites dans l'assurance automobile : Le nouveau système d'indemnisation en application depuis l'année 2006 et permettant un dédommagement rapide et équitable de toutes les victimes d'accidents contribuera sans doute à l'amélioration

de l'image de l'assurance et à l'instauration de l'équilibre financier de la branche), dans l'assurance vie, dans l'assurance agricole et dans d'autres branches sont de nature à développer les dépenses d'assurances des ménages et des entreprises dans un souci d'une meilleure couverture.

Enfin, d'autres mesures et actions sont prévues pour améliorer l'offre d'assurances. On peut citer notamment la mise en place de nouveaux contrats d'assurances qui offriront des garanties aux différents intervenants de l'opération de commerce électronique. □

**Propos recueillis par YMJ**